

**CONCOURS**

**CONTRÔLEUR  
DES DOUANES**

**EXTERNE**

**Tout-en-un**



# CONCOURS CONTRÔLEUR DES DOUANES EXTERNE

## Tout-en-un

### **Pierre Beck (dir.)**

Cadre supérieur titulaire de plusieurs concours administratifs, il est chargé de cours de méthodologie aux concours de la fonction publique et assure des missions de correction dans le cadre de nombreuses préparations aux concours

### **Frantz Badufle**

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales à la maison d'éducation de la Légion d'honneur

### **Delphine Belleney**

Agrégée d'anglais, professeure d'anglais au lycée et en classes préparatoires commerciales (lycée Saint-Benigne, Dijon)

### **Jean-François Bocquillon**

Professeur agrégé d'économie et de gestion en classes préparatoires à l'expertise comptable

### **Martine Mariage**

Professeure agrégée d'économie et de gestion en classes préparatoires à l'expertise comptable

### **Marie-Virginie Speller**

Professeure de mathématiques, elle accompagne des candidats pour la préparation de concours

### **Anne-Marie Vallejo-Bouvier**

Professeure agrégée d'économie et de gestion

Mise en page : Belle Page  
Image de couverture : © Jean-Christophe Verhaegen/AFP

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Dunod, 2020  
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
[www.dunod.com](http://www.dunod.com)  
ISBN 978-2-10-081181-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# TABLE DES MATIÈRES

Le métier de contrôleur des douanes .....	10
Le concours de contrôleur des douanes.....	13
<b>Épreuve écrite de pré-admissibilité .....</b>	<b>19</b>
<b>1</b> <b>Fiches de connaissances générales.....</b>	<b>19</b>
1 Les institutions européennes .....	20
2 L'euro .....	23
3 Quelques capitales à connaître.....	25
4 Les ONG .....	26
5 La Cour pénale internationale.....	27
6 Les élections .....	28
7 La loi .....	29
8 La Constitution française.....	31
9 La question prioritaire de constitutionnalité .....	33
10 Les vers et citations célèbres.....	34
<b>2</b> <b>Épreuve écrite de pré-admissibilité.....</b>	<b>37</b>
11 Quelques écrivains célèbres et leurs œuvres .....	38
12 Le genre de certains noms .....	40
13 Quelques personnages littéraires et noms communs .....	41
14 Les figures de style.....	42
15 Les accords du participe passé .....	43
16 L'accent circonflexe .....	45

17	Les pluriels .....	46
18	Le doublement des consonnes .....	48
19	Les mots les plus mal orthographiés .....	50
20	Les expressions incorrectes .....	52

### **3** Fiches de mathématiques..... **53**

21	Ensembles de nombres.....	54
22	Calcul mental .....	55
23	Divisibilité .....	57
24	Fraction, puissances, racines.....	59
25	Pourcentages.....	61
26	Conversions.....	63
27	Développement et factorisation.....	65
28	Équations et inéquations .....	67
29	Systèmes .....	70
30	Géométrie et géométrie analytique .....	72
31	Les mathématiques et l'économie .....	76
32	Les mathématiques et la finance .....	77
33	Les mathématiques et la physique.....	78
34	Les mathématiques et la géographie .....	80

### **4** Fiches de raisonnement logique..... **81**

35	Les suites logiques de chiffres .....	82
36	Les suites logiques de figures .....	84
37	Les dominos .....	86
38	Les progressions.....	88
39	La compréhension de texte .....	90
40	Chassez l'intrus .....	92
41	Les couples de lettres .....	94
42	Les problèmes classiques.....	96
43	Les proportions.....	98
44	Les calculs rapides.....	100
45	Les combinaisons chiffrées.....	102

## Épreuve écrite d'admissibilité

<b>5</b>	<b>Résumé d'un texte portant sur des questions économiques et sociales du monde contemporain....</b>	<b>105</b>
46	Conseils méthodologiques et bons réflexes pour chaque étape .....	106
47	10 exercices corrigés pour réussir les trois parties de cette épreuve étape par étape .....	121
<b>6</b>	<b>Option Mathématiques.....</b>	<b>145</b>
48	L'option de mathématiques.....	146
49	Domaine de définition d'une fonction .....	147
50	Axe et centre de symétrie d'une fonction.....	152
51	Limites et asymptotes .....	156
52	Dérivées et sens de variation d'une fonction .....	160
53	Les fonctions usuelles .....	164
54	Primitives et intégrales.....	170
55	Les suites.....	174
56	Dénombrément .....	179
57	Probabilités.....	181
58	Compléments en statistiques .....	185
59	Compléments en géométrie.....	188
<b>7</b>	<b>Épreuve écrite d'admissibilité.....</b>	<b>193</b>
60	L'option de comptabilité privée .....	194
61	Introduction à la comptabilité.....	195
62	Les traitements en comptabilité financière .....	197
63	L'analyse fonctionnelle des documents de synthèse .....	216
64	Le calcul et l'analyse des coûts .....	222
65	La gestion prévisionnelle.....	226

<b>8</b>	<b>Option Économie.....</b>	<b>229</b>
66	L'option d'économie.....	230
67	Accumulation du capital, organisation du travail et croissance économique .....	234
68	Inégalités, conflits et cohésion sociale : la dynamique sociale.....	241
69	Les enjeux de l'ouverture internationale.....	251
<b>9</b>	<b>Option Droit.....</b>	<b>261</b>
70	L'option de droit.....	262
71	Introduction au droit du travail.....	264
72	Le contrat de travail .....	268
73	La rupture du contrat de travail .....	273
74	La représentation des salariés dans l'entreprise .....	279
75	Le salaire et la durée du travail.....	284
76	Les conflits collectifs.....	289
77	La négociation collective .....	291
78	Les sociétés .....	293
79	La vente commerciale .....	297
80	Le droit de la consommation et la protection du consommateur .....	299
81	L'entreprise individuelle.....	302
82	Les instruments de crédit aux entreprises .....	304
83	Les instruments de paiement.....	307
84	La fiscalité et l'entreprise .....	310
<b>10</b>	<b>Option Géographie économique .....</b>	<b>313</b>
85	L'option de géographie économique.....	314
86	La mondialisation.....	318
87	La France .....	323
88	L'Europe .....	328
89	Autres acteurs de la mondialisation .....	336



<b>11</b>	<b>Option langue étrangère (Anglais).....</b>	<b>351</b>
90	L'option de langue étrangère.....	352
91	Améliorer sa compréhension de l'écrit.....	354
92	Quelques méthodes de traduction.....	355
93	Améliorer son expression orale <sup>1</sup> .....	356
94	Conversation avec le jury : répondre aux questions.....	357
<b>12</b>	<b>Entretien avec le jury.....</b>	<b>359</b>
95	L'entretien avec le jury.....	360
96	L'organisation de votre présentation orale.....	361
97	Votre parcours.....	368
98	L'environnement DGDDI.....	372
99	Votre motivation.....	375
100	Mise en situation.....	378
<b>13</b>	<b>Épreuves sportives.....</b>	<b>383</b>
101	Les épreuves sportives.....	384
102	Le déroulement des épreuves.....	387
<b>14</b>	<b>sujets corrigés.....</b>	<b>399</b>
	Sujet 1 : QCM – Session 2020 – OP/CO.....	400
	Sujet 2 : QCM – Session 2020 – Surveillance.....	420
	Sujet 3 : Résumé d'un texte – Session 2020 – OP/CO.....	439
	Sujet 4 : Mathématiques – Session 2020 – OP/CO.....	449
	Sujet 5 : Comptabilité privée – Session 2020 – OP/CO.....	460
	Sujet 6 : Économie – Session 2020 – OP/CO.....	477
	Sujet 7 : Droit – Session 2020 – OP/CO.....	482
	Sujet 8 : Géographie économique – Session 2020 – OP/CO.....	488
	Sujet 9 : Langue étrangère (anglais) – Session 2016 – OP/CO.....	493

## Présentation du métier

### Le métier de contrôleur des douanes

S'il y a une chose que vous devez avoir très vite à l'esprit c'est la multiplicité de métiers au sein de cette administration qui s'exprime « au pluriel » ! On parlera plus de l'administration DES douanes que de la douane.

À titre d'exemple, le concours de contrôleur des douanes propose 5 déclinaisons différentes :

- contrôleur de la DGDDI – branche de la surveillance – externe ;
- contrôleur de la DGDDI – branche des opérations commerciales et d'administration générale – externe ;
- contrôleur de la DGDDI – surveillance et aéronautique : pilote d'avion – externe ;
- contrôleur de la DGDDI – surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère – externe ;
- contrôleur de la DGDDI – surveillance maintenance navale – externe.

**Les contrôleurs des douanes et droits indirects de la branche de la surveillance** appartiennent à la catégorie B de la fonction publique de l'État (niveau baccalauréat). Affectés dans une brigade, ils sont tenus au port de l'uniforme et d'une arme de service.

En tant qu'agent, il contrôle les voyageurs, leurs bagages, les marchandises en mouvement et les moyens de transport aux points de passage autoroutiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires des frontières extérieures à l'Union européenne et sur tout point national. Il procède à l'application des droits et taxes ainsi qu'au contrôle de l'accomplissement des diverses formalités fixées par les lois et règlements.

En tant que chef d'équipe, le contrôleur encadre les personnels placés sous sa responsabilité et anime leur action de surveillance douanière.

Des emplois spécialisés sont réservés à certains agents, dont la candidature a été agréée à l'issue d'une enquête interne, et qui ont acquis une qualification technique particulière, notamment :

- maître de chien (anti-stupéfiants ou anti-explosifs) ;
- agent motocycliste ;
- marin ou mécanicien de marine ;
- pilote ou mécanicien dans une brigade aérienne ;
- agent des douanes chargé d'effectuer des enquêtes judiciaires (après examen probatoire).

Il est précisé que les activités de contrôle des mouvements de personnes et de marchandises ainsi que de recherche de la fraude exigent que les agents de la surveillance fassent preuve d'une grande disponibilité et d'esprit d'initiative. En effet, compte tenu de la nécessité de continuité du service, les agents doivent également exercer leurs fonctions de nuit, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés.

**Les contrôleurs des douanes et droits indirects de la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale** appartiennent à la catégorie B de la fonction publique de l'État. Les agents qui ne portent pas l'uniforme peuvent être amenés à exercer les fonctions suivantes :

- contrôleur à la vérification des marchandises – responsable de l'application des droits et taxes et du contrôle de l'accomplissement des formalités douanières auxquelles sont soumises les marchandises ;
- enquêteur au sein d'une équipe chargée de la vérification et du contrôle des opérations effectuées par les sociétés entretenant des relations commerciales avec l'étranger ;
- informaticien – les agents ayant obtenu la qualification de programmeur ou de pupitre exercent leurs fonctions dans un centre informatique ;
- contrôleur chargé de travaux administratifs à la direction générale ou dans les services déconcentrés ;
- comptable : il peut se voir confier la gestion d'une recette locale des contributions indirectes ;
- correspondant(e) social(e) – son action s'exerce dans le domaine sanitaire et social au profit des fonctionnaires des douanes, il assure la liaison avec les autres services sociaux du département.

**Le contrôleur des douanes recruté au titre de la spécialité de pilote d'avion** relève de la branche « surveillance » de la DGDDI (agents en uniforme et soumis à l'obligation du port de l'arme de service). Il peut être affecté dans une brigade de surveillance aéroterrestre ou dans une unité de surveillance aéronavale. Intégré dans une brigade de surveillance aéroterrestre, il participe à la surveillance douanière du territoire et au ciblage des aéronefs suspects. Il peut être amené à effectuer lui-même le contrôle de l'appareil et des passagers.

Au sein d'une unité aéromaritime, il participe à la surveillance du trafic maritime dans les eaux territoriales françaises. Il participe ainsi à l'action de l'État en mer, et notamment à la lutte contre les pollutions marines.

La flotte aérienne des douanes françaises est actuellement composée d'avions bimoteurs (F406), d'avions monomoteurs (T206H), de Beechcrafts (KA350 ER) et d'hélicoptères bimoteurs (AS355F2 et EC1315).

**Le contrôleur des douanes recruté au titre de la spécialité de pilote d'hélicoptère** relève de la branche « surveillance » de la DGDDI. Il peut être affecté dans une brigade de surveillance aéroterrestre ou dans une unité de surveillance aéronavale. Intégré dans une brigade de surveillance aéroterrestre, il participe à la surveillance douanière du territoire et au ciblage des aéronefs suspects. Il peut être amené à effectuer lui-même le contrôle de l'appareil et des passagers.

Au sein d'une unité aéromaritime, il participe à la surveillance du trafic maritime dans les eaux territoriales françaises. Il aide ainsi à l'action de l'État en mer, et notamment à la lutte contre les pollutions marines.

La flotte aérienne des douanes françaises est actuellement composée d'avions monomoteurs (T206H), d'avions bimoteurs (F406), de Beechcrafts (KA350ER) et d'hélicoptères bimoteurs (AS355F2 et EC135).

**Le contrôleur de maintenance navale** est un agent de catégorie B appartenant à la branche « surveillance » (agents en uniforme et armés) de la douane. Il est amené à exercer ses fonctions :

- soit à bord d'une vedette ou d'un patrouilleur garde-côtes des douanes en métropole ou dans les DROM-COM (ex DOM-TOM : Antilles, Guyane et Polynésie) :
  - il est chargé de l'entretien et de la maintenance générale et préventive des matériels, notamment des moteurs de propulsion de 250 à 1 800 chevaux, des groupes électrogènes et de climatisation, des auxiliaires de coque et machine (pompes, hydrophores...),
  - il procède à des contrôles réguliers de l'ensemble des équipements mécaniques et électriques du bord et assure le suivi des paramètres,
  - il effectue, dans la limite de ses compétences, les réparations nécessaires sur les moteurs de propulsion, les groupes électrogènes ainsi que sur la totalité des auxiliaires mécaniques et électrotechniques,
  - il assure la mise à jour des plans et documents de bord (supports papier et informatique),
  - il participe à l'élaboration des programmes de maintenance ainsi qu'aux activités de visites et de contrôles douaniers des navires,
  - il est destiné, à terme, à assurer des fonctions d'encadrement du service machine ;
- soit à l'atelier naval national à La Rochelle :
  - au sein de cette structure nationale de maintenance navale, il assure, selon ses qualifications, les fonctions de mécanicien ou de chef de l'atelier mécanique/électrique,
  - il centralise, sous l'autorité du responsable administratif, les travaux à réaliser sur les périphériques moteurs et sur les auxiliaires de bord,
  - il réalise les travaux de maintenance ou de réparation sur les organes qui lui sont confiés,
  - il effectue les déplacements sur les bords et les travaux de mise en service, de remotorisation, etc. qui lui sont ordonnés,
  - il a vocation, à terme, à assurer les fonctions de responsable de cette structure.

À travers la nature de leurs fonctions, les agents de la branche surveillance sont astreints à une grande disponibilité. Ils exercent des permanences de nuit, les samedis, dimanches et jours fériés. Une bonne condition physique est nécessaire à l'accomplissement de ces fonctions actives et de terrain.

# Présentation du concours

## Le concours de contrôleur des douanes

### 1 Le concours externe

#### 1. Épreuve écrite de pré-admissibilité

Réponse à des questionnaires à choix multiples destinés à vérifier les connaissances des candidats dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique.

*Durée : 1 heure et 30 minutes ; coefficient 2 (Épreuve identique pour la branche des opérations commerciales et d'administration générale et pour la branche de la surveillance).*

**N.B.** Seuls peuvent être admis à se présenter aux épreuves écrites d'admissibilité les candidats ayant obtenu à cette épreuve un total de points fixé par le jury. Les points obtenus à cette épreuve seront pris en compte pour l'admissibilité et l'admission.

#### 2. Épreuves écrites d'admissibilité

##### Épreuve écrite n° 1

Résumé d'un texte portant sur des questions économiques et sociales du monde contemporain, et réponse à des questions en lien avec le texte.

*Durée : 3 heures ; coefficient 4 (Épreuve identique pour les deux branches).*

##### Épreuve écrite n° 2

#### **Branche des opérations commerciales et d'administration générale :**

Au choix du candidat, ce choix étant précisé lors du dépôt de la demande d'admission à concourir :

- a. résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques ;
- b. résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée ;
- c. composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie ;
- d. composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit ;
- e. composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou étude d'un ensemble documentaire de géographie économique.

*Durée : 3 heures ; coefficient 4.*

### **Branche de la surveillance :**

Au choix du candidat, ce choix étant précisé lors du dépôt de la demande d'admission à concourir :

- a. résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques ;
- b. résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée ;
- c. composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie ;
- d. composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit ;
- e. composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou étude d'un ensemble documentaire de géographie économique ;
- f. composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances techniques de navigation maritime.

*Durée : 3 heures ; coefficient 4.*

### **Épreuve écrite n° 3 – facultative**

Traduction sans dictionnaire (sauf pour l'arabe et le chinois) d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

*Durée : 1 heure et 30 minutes ; coefficient 1 (Épreuve identique pour les deux branches).*

## **3. Épreuves orales d'admission**

### **Épreuve orale n° 1**

Entretien destiné à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au ministère.

L'entretien comprend une présentation par le candidat de son parcours. Le candidat fournira en amont une fiche de présentation de celui-ci.

*Durée : 25 minutes ; coefficient 8 (Épreuve identique pour les deux branches).*

### **Épreuve orale n° 2**

Interrogation de langue étrangère consistant dans la traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue.

Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

Toutefois cette langue doit être différente de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 3 d'admissibilité.

*Durée : 15 minutes ; coefficient 2 (Épreuve identique pour les deux branches).*

### **Épreuve orale n° 3 (Branche de la surveillance)**

Épreuve d'exercices physiques portant sur un test de pompes, un test de gainage, une course de sprint sur 60 mètres et une course d'endurance sur 2 000 mètres.

*Coefficient 3.*

## 2 Le concours interne

### 1. Épreuves écrites d'admissibilité

#### Épreuve écrite n° 1

Analyse d'un dossier à caractère administratif, et réponse à des questions à partir de ce dossier.

*Durée : 3 heures ; coefficient 5 (Épreuve identique pour les deux branches).*

#### Épreuve écrite n° 2

Au choix du candidat, ce choix étant précisé lors du dépôt de la demande d'admission à concourir :

Branche OP/CO	Branche surveillance
<p><b>a.</b> Composition sur un sujet, comprenant la réponse à une ou plusieurs questions et/ou la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, portant sur les missions, l'organisation et la réglementation douanières. Trois sujets sont proposés au choix du candidat : un sujet d'ordre juridique douanier, un sujet relatif aux missions de la branche du contrôle des opérations commerciales et un sujet relatif aux missions de la branche de la surveillance.</p> <p><b>b.</b> Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée.</p> <p><b>c.</b> Résolution d'un cas pratique et/ou questions de gestion administrative.</p>	
<p>1 - Pour les candidats souhaitant obtenir la qualification de programmeur : établissement de l'algorithme (sous forme d'ordino-gramme) correspondant à la solution d'un problème simple et écriture des séquences de programme demandées correspondantes.</p> <p>2 - Pour les candidats souhaitant obtenir la qualification de pupitreur : questions permettant d'apprécier les connaissances informatiques du candidat, notamment en matière de méthodologie de l'exploitation.</p>	<p><b>d.</b> Au choix du candidat, ce choix étant effectué le jour de l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances techniques de navigation maritime ;</li> <li>– composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances de réglementation douanière maritime.</li> </ul>
<p><i>Durée : 3 heures (5 heures pour le traitement automatisé de l'information) ; coefficient 5.</i></p>	<p><i>Durée : 3 heures ; coefficient 5.</i></p>

#### Épreuve écrite n° 3 – facultative

Traduction sans dictionnaire (sauf pour l'arabe et le chinois) d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

*Durée : 1 heure et 30 minutes ; coefficient 1 (Épreuve identique pour les deux branches).*

## 2. Épreuves orales d'admission

### Épreuve orale n° 1

Branche OP/CO	Branche surveillance
<p>Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).                      Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité, les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.  <i>Durée : 25 minutes ; coefficient 8.</i></p>	
<p><b>Pour les candidats ayant choisi l'option « informatique » à l'épreuve écrite n° 2 d'admissibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) ;</li> <li>– informatique : interrogation portant sur le programme (programmeur ou pupitreur).</li> </ul> <p><i>Durée : 30 minutes ; coefficient 2.</i></p>	

### Épreuve orale n° 2

Interrogation de langue étrangère consistant dans la traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue.

Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

Toutefois cette langue doit être différente de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 3 d'admissibilité.

*Durée : 15 minutes ; coefficient 2 (Épreuve identique pour les deux branches).*

### Épreuve orale n° 3 (Branche de la surveillance)

Épreuve d'exercices physiques portant sur un test de pompes, un test de gainage, une course de sprint sur 60 mètres et une course d'endurance sur 2 000 mètres.

*Coefficient 3.*

#### **N.B.**

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires est éliminatoire.

Pour les épreuves d'admissibilité n° 2 des concours externes et internes, le choix de l'option doit être précisé lors du dépôt de la demande d'admission à concourir.

Les candidats doivent préciser dès l'inscription la langue choisie.

Pour les épreuves facultatives :

- les candidats désirant s'y présenter doivent le préciser lors du dépôt de leur demande d'admission à concourir ;



- seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte.

Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant. La somme des points ainsi obtenus forme le total des points obtenus par le candidat.

### 3 Le programme des épreuves

Le programme des épreuves est disponible sur le site :

<http://www.economie.gouv.fr/recrutement>.

### 4 Après le concours

Les lauréats des concours externes et internes sont nommés contrôleurs stagiaires. À ce titre, ils accomplissent un stage d'une durée d'un an.

#### Stages

Le stage comprend un cycle d'enseignement professionnel d'une durée de douze mois, comprenant deux périodes distinctes :

- un cycle d'enseignement professionnel d'environ 4 mois à l'École nationale des douanes de La Rochelle. Dès leur entrée à l'école, les stagiaires sont astreints au port de l'uniforme ;
- une période de formation pratique d'environ huit mois dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects.

Le lieu géographique du stage dépendra des besoins de l'administration et du classement à l'issue du cycle d'enseignement professionnel.

#### Titularisation

À l'issue de leur année de stage, et sous réserve qu'ils aient satisfait aux divers contrôles des connaissances effectués durant cette période, les contrôleurs stagiaires sont titularisés et affectés dans les services en tant que contrôleurs des douanes et droits indirects de deuxième classe.

#### Rémunération

Vous percevrez, en chiffres bruts annuels, dès l'affectation en sortie d'école 28 900 euros dans la branche de la surveillance (primes incluses) et 27 900 euros dans la branche des opérations commerciales (primes incluses).

Chiffres indicatifs pour des agents recrutés à titre externe (base 2018).

#### Perspectives d'évolution administrative

Le grade de contrôleur de deuxième classe comprend 13 échelons. Le passage de l'un à l'autre s'effectue par ancienneté. Les contrôleurs peuvent accéder aux grades supérieurs par concours ou par promotion au choix, sous réserve de certaines conditions d'ancienneté de carrière. Ils peuvent ainsi accéder, en catégorie B, au grade de contrôleur de première classe et de contrôleur principal et, en catégorie A, au grade d'inspecteur, lequel ouvre lui-même l'accès au cadre supérieur.

## 5 Tableau récapitulatif des épreuves

	Concours externe		Concours interne	
	Branches des opérations commerciales et d'administration générale	Branches de la surveillance	Branches des opérations commerciales et d'administration générale	Branches de la surveillance
<b>Épreuve écrite de pré-admissibilité</b>	Réponse à des questionnaires à choix multiples destinés à vérifier les connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique <i>1 h 30, coef. 2</i>			
<b>Épreuves écrites d'admissibilité</b>	<b>Épreuve 1</b> Résumé d'un texte <i>3 h, coef. 4</i>		<b>Épreuve 1</b> Analyse d'un dossier administratif et questions <i>3 h, coef. 5</i>	
	<b>Épreuve 2</b> Résolution ou composition 5 options <i>3 h, coef. 4</i>	<b>Épreuve 2</b> Résolution ou composition 6 options <i>3 h, coef. 4</i>	<b>Épreuve 2</b> Résolution ou composition 3 options <i>3 h, coef. 5</i>	<b>Épreuve 2</b> Résolution ou composition 4 options <i>3 h, coef. 5</i>
	<b>Épreuve 3 (facultative)</b> Traduction d'un document rédigé en langue étrangère <i>1 h 30, coef. 1</i>		<b>Épreuve 3 (facultative)</b> Traduction d'un document rédigé en langue étrangère <i>1 h 30, coef. 1</i>	
<b>Épreuves orales d'admission</b>	<b>Épreuve 1</b> Entretien <i>25 min, coef. 8</i>		<b>Épreuve 1</b> Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). <i>25 min, coef. 8</i>	
	<b>Épreuve 2</b> Interrogation de langue étrangère (traduction et conversation) <i>15 min, coef. 2</i>		<b>Épreuve 2</b> Interrogation de langue étrangère (traduction et conversation) <i>15 min, coef. 2</i>	
		<b>Épreuve 3</b> Épreuve d'exercices physiques <i>coef. 3</i>		<b>Épreuve 3</b> Épreuve d'exercices physiques <i>coef. 3</i>

# ÉPREUVE ÉCRITE DE PRÉ-ADMISSIBILITÉ

1

## Fiches de connaissances générales

<b>1</b> Les institutions européennes .....	20
<b>2</b> L'euro.....	23
<b>3</b> Quelques capitales à connaître .....	25
<b>4</b> Les ONG .....	26
<b>5</b> La Cour pénale internationale .....	27
<b>6</b> Les élections.....	28
<b>7</b> La loi.....	29
<b>8</b> La Constitution française .....	31
<b>9</b> La question prioritaire de constitutionnalité .....	33
<b>10</b> Les vers et citations célèbres .....	34

# 1

## Connaissances

### Les institutions européennes

#### 1 Le Conseil européen

**Composition :** Les chefs d'État ou de gouvernement des États membres, son président et du président de la Commission. Présidé par Charles Michel (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019). Il est assisté par le secrétariat général du Conseil.

**Rôle :** Il définit les orientations de politiques générales de l'Union européenne (UE). Il se prononce par consensus ou à l'unanimité selon le traité.

**Lieu :** Il se réunit à Bruxelles.

#### 2 Le Conseil de l'Union européenne

**Composition :** Les ministres des États membres. Sa présidence est assurée à tour de rôle par les États membres. Le Conseil est présidé par chaque État membre pour une période de six mois selon un ordre préétabli.

**Rôle :** Le Conseil est le principal centre de décision politique de l'Union européenne. Il a un rôle de décision et de coordination. Il exerce un pouvoir législatif, généralement en codécision avec le Parlement européen. Il assure la coordination des politiques économiques générales des États membres. Il définit et met en œuvre la politique étrangère et de sécurité commune, sur la base des orientations définies par le Conseil européen. Il conclut les accords internationaux et assure la coopération.

**Lieu :** Les ministres se réunissent à Bruxelles en fonction de la question inscrite à l'ordre du jour.

#### 3 La Commission européenne

**Composition :** 27 commissaires (dont 7 vice-présidents et 1 président) nommés d'un commun accord par les États membres après vote d'investiture du Parlement européen, et présidés par Ursula Von der Leyen (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019). Ils sont complètement indépendants de leurs États membres et représentent l'intérêt général de l'Union européenne uniquement. Ils sont collectivement responsables devant le Parlement. Chaque État membre dispose d'un seul commissaire dont le mandat est de cinq ans. Chaque commissaire européen s'occupe de domaines bien spécifiques (ex : pêche, transports, politique régionale...).